



Plaisir le 17 mars 2024

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 mars 2024 (Et vote du nouveau Bureau lors du CA du 12 mars 2024)

- Ouverture de la séance : 24 personnes présentes et 16 pouvoirs.
- Au bilan 40 voix exprimées sur 64 (*adhérents, bénévoles actifs et membres de droit*)

Le dossier d'Assemblée Générale remis en séance avait été mis en ligne deux semaines avant l'assemblée générale, sur le site de l'association. (www.plaisirvestiaire.fr)

Le Président remercie les participants pour leur présence à cette Assemblée Générale et notamment

- M. Guy HANRION Trésorier de CADI & membre du CA du CCAS de la Ville de Plaisir
- Mme Marie-Paule SARDAN Présidente de CADI
- M. Claude HEURDIER Président de Plaisir Solidarité
- Mme Sandrine CARNEIRO Conseillère Municipale de Plaisir

Absents excusés (Hors pouvoirs):

- Monsieur Jérôme COIMET Chef de service du SAS au CD78.
- Madame Nathalie PASCAL CCAS

La présentation des différents rapports remis aux participants était accompagnée d'une projection d'illustrations et de tableaux de synthèse.

Rappel du BUREAU sortant élu en 2023 :

- Bernard ANSART, Président & Relations extérieures
- Patrick GAUTIER Vice-président & Référent de l'antenne Camille Claudel
- Sylvie DAHOU FIAT Vice-présidente, Secrétariat Général/Sécurité/Bien être au travail
- Nicole ANSART Trésorière & Suivis/Tableaux de bord des activités
- Véronique BARANGER Référente de l'antenne du Valibout

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

www.plaisirvestiaire.fr

Avec le soutien de :



Yvelines
Le Département



I. **RAPPORT D'ACTIVITES et RAPPORT FINANCIER:**

- ⇒ Le dossier complet et détaillé est consultable et téléchargeable sur notre site internet www.plaisirvestiaire.fr
- ⇒ La présentation projetée en séance est également consultable et téléchargeable.

II. **RAPPORT MORAL et D'ORIENTATIONS**

Lecture faite par le Président du rapport moral (joint en annexe).

QUESTIONS ET VOTES :

- Rapport d'activité, voté POUR à l'unanimité
- Rapport financier, voté POUR à l'unanimité
- Rapport moral, voté POUR à l'unanimité

III. **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- **Membre du CA sortante**
 - Véronique BARANGER (ne renouvelle pas sa candidature)
 - **Nouveau candidat :**
 - Alain TRENTAROSSO
 - **Membres du CA reconduits:**
 - Bernard ANSART
 - Patrick GAUTIER
 - Sylvie DAHOU FIAT
 - Nicole ANSART
 - Lucien MENSAH
 - **Membres salariées reconduites**
 - Sylvie LEROI
 - Chanatl GAUTIER
- L'AG valide à l'unanimité la composition du nouveau CA.

IV. **CLOTURE DE L'AG :**

Bernard ANSART clôture l'AG en remerciant les participants et propose de partager un moment de convivialité préparé par l'équipe de « Plaisir Vestiaire ».

Bernard ANSART Président


ASSOC. PLAISIR VESTIAIRE
8, Allée Saint-Just
78370 PLAISIR
Tél. 01 30 55 09 67

V. Election du nouveau Bureau (Vote au CA du 12/03/2024)

CANDIDATS AU NOUVEAU BUREAU 2024

Bernard ANSART

Patrick GAUTIER

Sylvie DAHOU FIAT

Nicole ANSART

Le président présente et propose l'organisation du nouveau Bureau.

Bernard ANSART Président

Patrick GAUTIER Vice-Président

& « Référent Antenne de Camille Claudel »

Sylvie DAHOU FIAT Vice-Présidente

Secrétariat général

(Cohésion des antennes, Conditions de travail et bureautique)

& référente Antenne du Valibout

Nicole ANSART Trésorière /Suivi, statistiques des activités, et tableau de bord

Le bureau est élu à l'unanimité

Autres membres bénévoles du CA

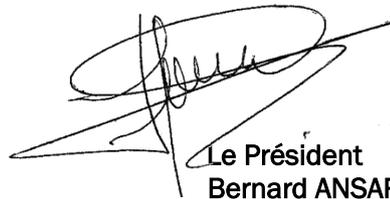
Lucien MENSAH

Alain TRENTAROSSO

Membres salariées

Sylvie LEROI

Chantal GAUTIER



Le Président
Bernard ANSART

Coordonnées de gestion / Bureau administratif: 8 Allée Saint Just 78370 PLAISIR

Annexes ci-après:

Rapport moral

Feuilles d'émargement (Consultables à l'association)

Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2024.

Rapport moral et d'orientations 2024

Nous venons d'entrer dans notre 24ème année d'action sociale et solidaire, et le bilan d'activité qui vous a été présenté montre une nouvelle fois combien notre engagement est important et surtout apprécié. Près de 300 familles bénéficiaires, avec une fréquentation en hausse de 15% et une allocation de bons gratuits supérieure de 30%.

Deux antennes très complémentaires 5 jours sur 7, animées par une équipe bienveillante, à l'écoute et à la disposition de nos bénéficiaires.

Une belle réussite, dont on peut se féliciter, et qui revient aux bénévoles et salariées.

Ce service rendu, nous le devons à l'organisation mise en place, sans cesse adaptée, pour être au plus près des attentes, tout en tenant compte de nos possibilités.

A cet effet je dois remercier tout particulièrement les membres du Bureau qui m'accompagnent dans la conduite de l'association.

Ils ont en charge l'organisation des antennes, le pilotage des projets, le suivi des réalisations, la cohésion de l'équipe et des conditions de travail ; en résumé toute la dynamique opérationnelle de l'association. **Un grand merci à chacune et chacun.**

L'année 2023 aura été marquée par un nombre **d'adhérents en hausse de 23%**, nous apportant un soutien financier, avec le **don exceptionnel de 500€** que nous a fait l'association plaisiroise, « **Orgue en chanteur** ». Les donateurs de vêtements, d'articles et de matériel sont toujours au rendez-vous, témoignant ainsi leur intérêt pour l'action de seconde main.

Nous avons été très heureux pour fêter **les 23 ans de l'association** de pouvoir accueillir à notre déjeuner-cabaret près de **70 invités adhérents, bénévoles et salariées** ; il n'est pas fréquent de pouvoir se retrouver ainsi et je crois que beaucoup y ont passé un agréable moment.

Concernant la gestion et **les finances** de l'association, les indicateurs **sont au vert**, très verts diront certains ; nous en sommes fiers, ils témoignent d'une **gestion rigoureuse**, du **dynamisme** de l'association et cela nous permet d'aborder 2024 avec sérénité.

Le contexte financier difficile annoncé par la Ville et le Département des Yvelines, laisse entrevoir **des subventions allouées inférieures aux demandes** inscrites à notre budget 2024. **Nous nous adapterons en conséquence.**

Dans ce budget, une provision a été inscrite pour réaliser **des aménagements mobiliers** à l'antenne Claudel dans les deux salles mises à notre disposition. Ils sont **indispensables pour un bon déroulement des multiples activités.**

L'activité récréative pour les enfants a été mise en veille en 2023, une reprise en 2024 est prévue. La session image de soi a repris en 2023, un nouveau rendez-vous sera programmé fin 2024 en fonction des inscriptions. Quant à la couture, cet atelier rencontre un vif succès, il sera renforcé en 2024 et ses activités élargies. Nos lotos et nos braderies seront reconduits, comme nos participations aux diverses sollicitations partenariales municipales ou associatives.

Un riche programme tout au long de l'année 2024, qui mobilisera une grande partie de l'équipe, et qui s'appuiera sur le **recrutement d'un 4^{ème} salarié**. Ce salarié sera en charge en priorité, des animations de nos ateliers, à compter du 15 mars 2024 sur l'antenne Claudel.

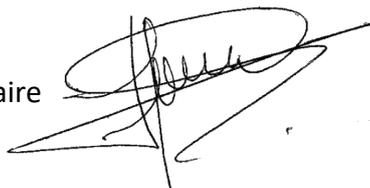
Le budget primitif présenté ne tient pas compte de ce recrutement, qui représente **une charge nette supplémentaire d'environ 8 000€ ; il sera actualisé en conséquence.**

A vous tous présents ce soir et à tous nos soutiens, au nom de toute l'équipe et de tous nos bénéficiaires je vous exprime nos très vifs remerciements, et soyez certains que nous ferons tout pour conserver votre confiance.

Merci pour votre attention.

Bernard ANSART

Président de Plaisir Vestiaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Ansart', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.